

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

03 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Hélène ANSELME, 1ère adjointe au maire.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 09
Nombre de membres votants : 12
Date de la convocation : 26 mai 2025

PRÉSENTS : Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mmes Danielle MANIGAND, Bernadette JACQUEMOUD, Mrs Olivier MAZILLE et Raphaël MAHOT, Membres Extérieurs.

POUVOIRS : M. Claude LEPERS à Mme Elodie POIRIER, Mme Giovanna VANDONI à Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, Mme Alexandra DALLIÈRE à Mme Elisabeth DEAL.

EXCUSÉ : M. Alban MAGNIN.

ABSENTE : Mme Laurence OHEIX.

Mme Renée RICHARD a été élue secrétaire de séance.

DCCAS20250603 - 03

OBJET : AIDE AUX FAMILLES : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU SÉJOUR CAMP D'ÉTÉ

Mme Hélène ANSELME, rapporteur, expose qu'afin de permettre à des enfants de Valleiry de partir en camp cet été le souhait du CCAS est de mettre en place une participation financière pour les familles en difficultés, comme les années précédentes.

Le service animation vacances organise un mini camp d'été à Doussard au camping de la ferme de la Serraz au bord du lac d'Annecy pour les 6 – 10 ans du 15 au 18 juillet 2025.

5 places sont réservées aux enfants de Valleiry dont les parents ont un quotient familial dans les tranches de 0 à 1000 € et pour lesquels la participation du CCAS serait la suivante :

- Familles dans les tranches de quotient familial de 0 à 600 € : prise en charge totale ;
- Familles dans les tranches de quotient familial de 601 € à 1 000 € : participation à hauteur de 50%.

Entendu cet exposé, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** de participer financièrement tel que proposé ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,
Alban MAGNIN.